

COMMUNE
DE
SAINT-ANDRE-DE-LIDON

PLAN LOCAL
D'URBANISME

PIECE N° 5.1
PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE
AU 1/7 000

PRESCRIPTION	ARRÊT	APPROBATION
05 décembre 2017	30 juillet 2019	28 juillet 2020

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal.
Le maire

Etudié par
URBAN HYMNS SARL
Place du Marché - 17610 SAINT-SAUVANT
Tel : 05 46 91 46 05



COMMUNE
DE
THAIMS

COMMUNE
DE
MONTPELLIER-
DE-
MEDILLAN

COMMUNE
DE
RIOUX

N



COMMUNE
DE
CRAVANS

COMMUNE
DE
GREZAC

COMMUNE
DE
COZES

COMMUNE
DE
EPARGNES

COMMUNE
DE
GEMOZAC

COMMUNE
DE
VIROLLET

Légende

Informations cadastrales

- Limites communales
- Parcelles cadastrales
- Bâtiments
- Réseau hydrographique

Servitudes d'utilité publique en vigueur sur le territoire

- T4 : Lignes de transport d'énergie électrique 90 Kv
- T4 : Lignes de distribution de l'énergie électrique < à 63 Kv
- AC1 : protection des monuments historiques
- T5 : servitudes aéronautiques de dégivrage

Ne sont pas reportées sur ce plan, les servitudes EL7, T1, PT1 et T7.

0 500 1000 m